

Sources et méthodes

L'enquête Villes

L'enquête Villes permet d'obtenir rapidement de premières statistiques mensuelles sur des actes d'état civil enregistrés en France métropolitaine : nombre de naissances, de mariages et de décès. L'échantillon de l'enquête, dont les résultats sont extrapolés à l'ensemble de la France métropolitaine, comprend les communes de quatre départements franciliens (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et 136 villes hors Ile-de-France.

Les objectifs et l'histoire de l'enquête

Les objectifs de l'enquête

L'objectif de l'enquête Villes est de donner une information conjoncturelle avancée, c'est à dire la plus récente possible, sur le nombre de naissances, de décès et de mariages [enregistrés](#) en [France métropolitaine](#).

- le 28 du mois N+1, on dispose du nombre d'événements du mois N pour les [communes](#) dans le champ de l'enquête Villes ;
- le 28 du mois N+2, on dispose d'une extrapolation du nombre d'événements du mois N pour l'ensemble de la France métropolitaine.

L'histoire de l'enquête Villes

L'enquête Villes remonte à 1946. A ses débuts, elle comportait dans son champ le département de la Seine et 93 villes. En 1956, elle est élargie à 110 villes, qui s'ajoutent toujours aux communes de la Seine. En 1969, quatre départements sont créés à partir du département de la Seine et quelques communes de Seine-et-Oise : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94). Toutes les communes de ces départements sont interrogées. En 1989, le nombre de communes interrogées hors Paris et les trois départements suivis exhaustivement, passe à 136. Depuis, 260 communes sont interrogées en tout.

Jusqu'en 1989, les événements [domiciliés](#) dans la commune étaient comptabilisés. Désormais, ce sont les événements [enregistrés](#). La mortalité infantile, qui était également suivie, est supprimée la même année.

Les résultats de l'enquête ont été publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique* de 1950 à 2005 et sont mis à disposition sur le site « indices et séries » de l'Insee depuis 2005 (accessible à cette adresse : www.indices.insee.fr).

La méthodologie de l'enquête

La méthode générale

L'enquête Villes est une enquête mensuelle. Elle a lieu auprès des services d'[état civil](#) d'un échantillon de communes métropolitaines. Au total, 260 communes métropolitaines sont interrogées. En Île-de-France, Paris (75), toutes les communes des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), sont enquêtées. Dans les autres régions de métropole, 136 grandes communes le sont. La collecte a lieu par voie postale. Dans la mesure où c'est le caractère conjoncturel de l'information collectée qui prime, la réponse est demandée pour le 10 du mois suivant, avec une relance des non-répondants (par téléphone, télécopie ou courriel). Les réponses trop tardives ne sont donc pas prises en compte. Les réponses manquantes sont quant à elles estimées.

Le questionnaire est simple puisque trois chiffres sont demandés :

- ✓ le nombre de naissances vivantes enregistrées ;
- ✓ le nombre de mariages enregistrés ;
- ✓ le nombre de décès enregistrés.

Il s'agit des [événements enregistrés](#) dans la commune au cours du mois précédent.

Une fois ces données collectées, contrôlées et éventuellement redressées, une estimation du nombre des naissances, des mariages et des décès sur l'ensemble de la France métropolitaine est réalisée par extrapolation. Les naissances et les décès sont ensuite utilisés pour estimer la population au 1^{er} du mois suivant. L'ensemble de ces informations permet de calculer le taux de natalité, le taux de nuptialité et le taux de mortalité.

Les communes enquêtées représentent 60 % des naissances de la France métropolitaine. Le taux de couverture de l'enquête est de 25 % pour les mariages et de 40 % pour les décès.

Les principes de l'extrapolation

L'extrapolation suppose d'abord un passage des données mesurées en date d'enregistrement à des données évaluées en date d'événement. Elle s'effectue ensuite à partir des tendances observées sur le passé, par comparaison de l'évolution des événements des communes enquêtées par rapport aux évolutions nationales.